

Procès-verbal

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 24 janvier 2005, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Claude Morin, Dianne Duchesne, Rock Morin, Louis Dessureault, Denise Dubois et Éric Poiré. Était également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard.

Absents : Rolande Cloutier-Rossignol et Yvan Verville

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2005-01-009

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Claude Morin et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
 - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - S Au montant de 21 418,99 \$;
 - S Au montant de 4 229,61 \$;
 - S Au montant de 3 943,06 \$;
 - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
 - S Au montant de 132 450,45 \$;
5. Période de questions;
6. Approbation travaux Télébec;
7. Rapport des comités;
8. Questions diverses :
 - a) Fondation Jacques Paradis
9. Information du directeur général;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 7, 8 et 9 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.

2005-01-010

3. APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

- a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
 - S Au montant de 21 418,99 \$;
 - S Au montant de 4 229,61 \$;
 - S Au montant de 3 943,06 \$;
- b) Liste préliminaire à l'émission des chèques au montant de 132 450,45 \$;

Adoptée à l'unanimité.

5. **Période de questions**

Aucune.

2005-01-011

6. **APPROBATION TRAVAUX TÉLÉBEC**

Considérant que les travaux à effectuer par Télébec sur la route 111 Est de Macamic ne l'ont toujours pas été malgré plusieurs correspondances à ce sujet.

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic n'autorise aucun autre travail de Télébec sur le territoire tant que les travaux de démantèlement de vieux poteaux sur la route 111 Est ne seront pas effectués ou qu'une entente n'aura pas été convenue avec la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

7. **Rapport des comités**

La conseillère Denise Dubois fait rapport d'une rencontre avec la Société d'histoire.

10. **Période de question**

Aucune question.

2005-01-012

11. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Claude Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu de lever l'assemblée. Il est 19 h 50.

ADOPTÉ.

Denis Bédard
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Daniel Rancourt
Maire